



---

FNB canadien de puissance du capital First Trust

---

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds  
31 décembre 2017

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

# **RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS**

## **31 décembre 2017**

### **FNB canadien de puissance du capital First Trust (le « FNB First Trust »)**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante: Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca) ou le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Déclarations prospectives**

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexacts sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

---

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

---

#### Contexte

**FNB canadien de puissance du capital First Trust** (le « FNB First Trust » ou « FST »)

Le FNB First Trust AlphaDEX<sup>MC</sup> dividendes canadiens (« FDY ») a fusionné (la « fusion ») avec le FNB FST afin de regrouper le FNB FDY et le FNB FST en un seul fonds négocié en Bourse axé sur les titres de capitaux propres canadiens, le FNB FST étant le fonds issu de la fusion. La fusion a été réalisée après l'obtention de l'approbation des porteurs de part, qui était requise. Dans le cadre de la fusion, les porteurs de parts du fonds FDY sont devenus des porteurs de parts du FNB First Trust. La fusion a été mise en œuvre le 16 octobre 2017.

#### Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du FNB First Trust est de fournir aux porteurs de parts une plus-value en capital à long terme en investissant principalement dans des titres négociés sur une Bourse canadienne ou sur un marché canadien.

Pour atteindre ses objectifs de placement, le FNB First Trust investira principalement dans des titres d'émetteurs qui ont leur siège social au Canada ou qui exercent une grande partie de leurs activités sur le marché canadien. Les titres dans lesquels le FNB First Trust investit comprennent des actions ordinaires de sociétés ouvertes qui sont négociées sur une Bourse canadienne ou sur un marché canadien.

Le FNB First Trust a recours à un processus de sélection quantitative ascendant à étapes multiples pour circonscrire son univers de titres de placement, et à une analyse fondamentale pour établir une sélection de titres définitive pour le portefeuille. Le processus de sélection, décrit ci-après, vise à recenser les émetteurs ayant des attributs objectifs facilement identifiables qui, de l'avis du conseiller en valeurs, en font des émetteurs dotés d'une puissance de capital.

La première étape du processus de sélection établi par le conseiller en valeurs consiste à circonscrire l'univers des titres parmi lesquels le conseiller en valeurs va choisir pour composer le portefeuille. Le conseiller en valeurs commence par sélectionner les émetteurs dont les titres sont principalement négociés sur une Bourse canadienne ou un marché canadien.

L'étape suivante consiste pour le conseiller en valeurs à évaluer les émetteurs selon de multiples critères quantitatifs, y compris, mais non de façon limitative, les fonds en caisse, le rendement des capitaux propres et l'endettement à long terme par rapport au cours de marché des actions. Ces critères sont conçus pour repérer les émetteurs qui démontrent des caractéristiques fondamentales puissantes au moment de l'achat et pour éliminer ceux qui ne répondent pas aux critères de placement.

Après avoir établi l'univers de placement, le conseiller en valeurs vérifie d'autres critères, y compris l'évaluation et les perspectives de croissance futures, afin de déterminer les titres qu'il peut acheter pour le FNB First Trust. Le conseiller en valeurs a ensuite recours à une analyse fondamentale pour choisir les titres qui répondent aux objectifs de placement du FNB First Trust, qui se négocient à des valeurs attrayantes et qui, de l'avis du conseiller en valeurs, sont susceptibles de dépasser les attentes du marché concernant les flux de trésorerie futurs.

Deux catégories de parts sont offertes par le FNB First Trust :

- Catégorie Ordinaire (symbole à la TSX : FST)
- Catégorie Conseiller (symbole à la TSX : FST.A)

La stratégie a été mise en œuvre le 30 novembre 2001. Le fonds FST est devenu un FNB le 18 novembre 2016.

#### Risque

Pour la période de présentation de l'information financière close le 31 décembre 2017, le FNB First Trust détenait 25 positions sur des actions, soit le même nombre net de positions qu'au début de la période. Des modifications ont été apportées au portefeuille en mars 2017 (3 positions ont été ajoutées et 3 positions ont été liquidées), ainsi qu'en juin 2017 (1 position a été ajoutée et 1 position a été liquidée) et en octobre 2017 (4 positions ont été ajoutées et 4 positions ont été liquidées). Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, les dix principaux placements en actions détenus par le FNB First Trust comptaient pour 42,09 % et 41,30 % du total de la valeur liquidative, respectivement. Les secteurs des services financiers, des produits industriels et des biens de consommation discrétionnaire (dans

---

## FNB canadien de puissance du capital First Trust

### Rapport de la direction sur le rendement du fonds

#### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

---

l'ordre) faisaient l'objet des trois plus fortes pondérations à la fin de la période, alors que les secteurs des services financiers, des technologies de l'information et des biens de consommation discrétionnaire (dans l'ordre) faisaient l'objet des trois plus fortes pondérations au début de la période. Par rapport à son indice de référence, le FNB First Trust a affiché au cours de la période une surpondération des secteurs des technologies de l'information, des biens de consommation discrétionnaire et des produits industriels, et il a affiché une sous-pondération des secteurs de l'énergie, des services financiers, des services publics et de l'immobilier. La répartition sectorielle du FNB First Trust a quelque peu changé au cours de la période de présentation de l'information financière, essentiellement en raison de notre stratégie de sélection reposant sur une approche ascendante et d'une analyse fondamentale et quantitative à étapes multiples.

Au cours de la période de présentation de l'information financière, aucun changement apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence significative sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust. Les investisseurs devraient consulter le prospectus simplifié pour une analyse détaillée des risques liés aux placements du FNB First Trust.

#### **Résultats d'exploitation**

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2017 était de 75 362 135 \$, ou 33,44 \$ par part de catégorie Ordinaire et 28,14 \$ par part de catégorie Conseiller. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2016 était de 41 833 415 \$, ou 29,12 \$ par part de catégorie Ordinaire et 24,68 \$ par part de catégorie Conseiller.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,1650 \$ par part pour FST et de 0,0654 \$ par part pour FST.A.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0550 \$ par part pour FST et de 0,0200 \$ par part pour FST.A, pour lesquelles la date de versement était le 8 janvier 2018.

#### **Rendement des placements**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les parts de catégorie Ordinaire du FNB First Trust ont dégagé un rendement de 15,63 % et les parts de catégorie Conseiller ont dégagé un rendement de 14,36 %. Ce rendement se compare au rendement de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice »), qui est de 9,10 %. Contrairement à l'indice, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. Les parts de catégorie Conseiller du FNB First Trust ont enregistré un rendement supérieur à celui de l'indice de référence au cours de la période. Le rendement relatif a notamment été favorisé par la sous-pondération du secteur de l'énergie par rapport à l'indice, par la sélection de titres du secteur des matières, ainsi que par la surpondération du secteur des biens de consommation discrétionnaire. Le rendement relatif a été principalement défavorisé par la sélection de titres des secteurs des biens de consommation courante et des technologies de l'information.

Les actions ayant le plus contribué au rendement de la période sont celles de Kirkland Lake Gold Ltd., de Great Canadian Gaming Corporation, de Linamar Corporation et de CAE Inc., avec des rendements respectifs de +66,80 %, de +27,32 %, de +27,84 % et de +26,36 %, exprimés en dollars canadiens et dividendes compris. Les actions ayant le moins contribué au rendement de la période sont celles de Celestica Inc., de Transcontinental Inc., catégorie A, et de Saputo Inc., avec des rendements respectifs de -17,16 %, de -7,97 % et de -3,54 %, exprimés en dollars canadiens et dividendes compris.

Des modifications ont été apportées au portefeuille en mars, en juin et en octobre 2017. Il n'y a eu aucune variation nette du nombre total de positions détenues dans le portefeuille au cours de la période. En mars, deux positions ont été liquidées parce qu'elles ne répondaient plus à nos critères de sélection initiaux, soit les titres de Gildan Activewear et d'Intact Financial, et les titres de Great-West Lifeco Inc. ont été retirés au gré du gestionnaire. Trois positions ont été ajoutées en vue de les remplacer, soit les titres de Great Canadian Gaming Corp., d'Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc. et de Winpak Ltd. En juin, les titres de Kirkland Lake Gold Ltd. ont été retirés parce qu'ils ne répondaient plus à nos critères de sélection. Les titres de Gildan Activewear Inc. ont ensuite été ajoutés. En octobre, quatre positions ont été retirées au gré du gestionnaire, soit les titres de BCE Inc., de Great Canadian Gaming Corp., de Kinaxis Inc. et de Winpak Ltd. Quatre positions ont été ajoutées en vue de les remplacer, c'est-à-dire les titres de Canfor Corp., d'Encana Corp., d'Enerplus Corp. et de Transcontinental Inc.

---

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

---

#### Faits récents

L'économie canadienne a affiché une forte croissance au premier semestre de 2017, mais le rythme a ralenti au second semestre. Après avoir affiché des taux de croissance du PIB de 3,7 % et de 4,3 % (en pourcentage annualisé) pour les premier et deuxième trimestres de 2017, respectivement, l'économie a crû à un rythme plus modéré au troisième trimestre de 2017, soit de 1,7 %. Malgré ce ralentissement, l'économie canadienne demeure sur la bonne voie pour générer la meilleure croissance des pays du G7 en 2017. Le taux de chômage a reculé, pour s'établir à 5,7 %, soit à son plus bas niveau depuis 1976. L'économie a permis la création de 423 000 emplois en 2017, dont 394 000 à temps plein. Il s'agit du plus grand nombre d'emplois créés en une année depuis 2002. La Banque du Canada a rehaussé les taux d'intérêt de 25 points de base une première fois en juillet, puis une deuxième fois au début de septembre, de sorte qu'ils s'établissaient alors à 1,00 %. Les hausses des taux s'expliquent essentiellement par les données économiques supérieures aux attentes. Il y a eu un grand nombre de premiers appels publics à l'épargne en 2017, alors qu'il y en avait eu très peu en 2016. En 2017, 38 sociétés se sont inscrites à la cote de Bourses canadiennes. Seulement au quatrième trimestre de 2017, 13 sociétés se sont inscrites à la cote de Bourses canadiennes, soit davantage qu'au cours de l'année 2016 en entier.

Le marché boursier canadien est demeuré stable au premier semestre de 2017, alors que l'indice composé S&P/TSX a affiché un rendement total tout juste positif. L'indice composé S&P/TSX a tout de même affiché des gains au second semestre de l'exercice. Ces gains au second semestre (c.-à-d. du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 29 décembre 2017) sont principalement attribuables à l'indice S&P/TSX du secteur des services financiers et à l'indice S&P/TSX du secteur de l'énergie, qui ont obtenu un rendement total de 10 % et de 7 %, respectivement. Même s'il a rebondi au second semestre de 2017, le secteur de l'énergie est le seul secteur qui a affiché un rendement négatif au sein de l'indice composé S&P/TSX pour l'exercice. Le secteur des services financiers représente environ 36 % de l'indice composé S&P/TSX, alors que le secteur de l'énergie en représente environ 20 %.

Le solide rendement du secteur des services financiers pour 2017 est essentiellement attribuable à la vigueur des services bancaires au pays, qui comptent pour plus de la moitié du bénéfice net des six grandes banques canadiennes. Les banques ont également profité d'une croissance de leurs produits nets d'intérêts en 2017, qui découle des deux hausses des taux d'intérêt, de la croissance solide du marché des prêts, ainsi que des marges, qui ont été stables ou positives. Après avoir chuté de plus de 13 % au premier semestre de 2017, le secteur de l'énergie s'est redressé au second semestre, ce qui s'explique indirectement par la décision de l'OPEP de poursuivre la réduction de sa production jusqu'à la fin de 2018, ainsi que par l'instabilité des économies d'Arabie Saoudite et du Venezuela et par la hausse de la demande mondiale pour le pétrole. Cette situation a suscité un plus grand optimisme à l'égard des prix du pétrole et a contribué au rendement positif des sociétés canadiennes du secteur de l'énergie.

L'année 2017 a été marquée par une forte croissance économique ainsi que par de solides données sur l'emploi, et on s'attend ainsi à de nouvelles hausses des taux d'intérêt en 2018. Néanmoins, la croissance de l'économie canadienne devrait ralentir en 2018. Les dépenses de consommation et l'activité immobilière ont été les moteurs de la croissance économique, mais ces facteurs pourraient évoluer en 2018. Le ratio de la dette sur le PIB pour les ménages canadiens est supérieur de plus de 60 % à celui des autres pays du G7. Plusieurs facteurs pourraient potentiellement nuire à l'économie, notamment la tendance précitée des ménages canadiens à s'endetter, les coûts élevés sur le marché de l'habitation, le resserrement de la réglementation sur les prêts hypothécaires, les nouvelles hausses des taux d'intérêt et la croissance nulle des salaires. Le commerce pourrait devenir une source de préoccupation pour l'économie canadienne alors que la renégociation de l'ALENA reprend avec les États-Unis. Les États-Unis constituent le principal partenaire commercial du Canada, représentant 75 % des exportations. Parmi les facteurs qui joueront un rôle catalyseur dans la croissance économique en 2018, mentionnons la hausse des dépenses publiques ainsi que les investissements des entreprises. Les dépenses publiques occuperont une place importante alors que les projets d'infrastructure se poursuivent à l'échelle nationale. Les investissements des entreprises, qui ont rebondi en 2017, devraient augmenter davantage en 2018. Le secteur des services financiers, qui constitue le principal secteur de l'indice composé S&P/TSX et du FNB First Trust, est bien positionné pour tirer parti des nouvelles hausses des taux d'intérêt de la Banque du Canada en 2018.

Nous croyons que le Canada dispose de plusieurs attributs positifs qui méritent l'intérêt des investisseurs. Nous pensons aussi que les futurs catalyseurs potentiels susceptibles de dynamiser l'économie canadienne sont la faiblesse continue du taux de chômage, la forte croissance des emplois, la stabilité des dépenses de consommation, la hausse des investissements des entreprises et la stabilisation du secteur de l'énergie.

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Nous continuons de repérer des titres intéressants au sein de notre univers de sociétés présentant une « puissance du capital ». Le portefeuille canadien de puissance du capital offre une exposition à l'un des pays les plus développés du monde, mais avec une concentration globale des trois principaux secteurs inférieure à celle de l'indice (les secteurs des services financiers, de l'énergie et des matières représentaient environ 70 % de la pondération sectorielle de l'indice composé S&P/TSX au cours de la période, comparativement à environ 45 % de la pondération sectorielle du portefeuille du FNB FST).

#### Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

#### Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des cinq dernières années. Le fonds a été initialement lancé à titre de fonds commun de placement le 30 novembre 2001, et il a été converti en un FNB inscrit à la cote de la TSX le 18 novembre 2016. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du FNB First Trust pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016 et pour les exercices clos les 30 juin.

#### Valeur liquidative par part – FST.A

	31 déc. 2017	31 déc. 2016	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2014
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice <sup>1</sup>	24,68 \$	21,74 \$	23,67 \$	23,01 \$	17,85 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,51	0,28	0,66	0,53	0,51
Total des charges	(0,47)	(0,29)	(0,60)	(0,64)	(0,56)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	2,14	1,05	(0,23)	1,70	2,20
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	1,37	1,97	(1,90)	(0,82)	2,96
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup>	3,55 \$	3,01 \$	(2,07) \$	0,77 \$	5,11 \$
Distributions :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	–	–	–	–	–
À même les dividendes	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(0,09)	–	–	–	–
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(0,09) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice <sup>4,5</sup>	28,14 \$	24,68 \$	21,74 \$	23,67 \$	23,01 \$

1. Cette information, qui a été préparée selon les IFRS, est fournie pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2017, pour le semestre clos le 31 décembre 2016 et pour les exercices clos les 30 juin des périodes/exercices indiqués.

2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3. Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4. Au moment de la conversion en FNB, un échange de parts a eu lieu, dans le cadre duquel les porteurs de parts de série A ont reçu une part de catégorie Conseiller pour chaque part de série A détenue.

5. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

**FNB canadien de puissance du capital First Trust**  
**Rapport de la direction sur le rendement du fonds**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**Ratios et données supplémentaires – FST.A**

	31 déc. 2017	31 déc. 2016	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2014
Valeur liquidative (en milliers)	35 547 \$	34 626 \$	35 433 \$	49 650 \$	58 322 \$
Nombre de parts en circulation	1 263 337	1 402 854	1 630 111	2 097 763	2 534 908
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	1,76 %	2,41 %	2,67 %	2,66 %	2,65 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	1,78 %	2,41 %	2,67 %	2,66 %	2,65 %
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,03 %	0,04 %	0,04 %	0,03 %	0,12 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	54,57 %	26,70 %	52,71 %	62,79 %	108,36 %
Valeur liquidative par part	28,14 \$	24,68 \$	21,74 \$	23,67 \$	23,01 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

**Valeur liquidative par part – FST**

	31 déc. 2017	31 déc. 2016	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2014
Actif net, au début de la période/l'exercice <sup>1</sup>	29,12 \$	25,50 \$	27,46 \$	26,39 \$	20,25 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,63	0,34	0,77	0,61	0,59
Total des charges	(0,22)	(0,19)	(0,42)	(0,43)	(0,38)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	2,28	1,27	(0,26)	1,96	2,51
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	2,77	2,20	(2,15)	(0,95)	3,37
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation <sup>2</sup>	5,46 \$	3,62 \$	(2,06) \$	1,19 \$	6,09 \$
Distributions :					
À même le revenu (excluant les dividendes)	–	–	–	–	–
À même les dividendes	(0,08)	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(0,14)	–	–	–	–
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(0,22) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net, à la fin de la période/l'exercice <sup>4,5</sup>	33,44 \$	29,12 \$	25,50 \$	27,46 \$	26,39 \$

1. Cette information, qui a été préparée selon les IFRS, est fournie pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2017, pour le semestre clos le 31 décembre 2016 et pour les exercices clos les 30 juin des périodes/exercices indiqués.
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.
4. Au moment de la conversion en FNB, un échange de parts a eu lieu, dans le cadre duquel les porteurs de parts de série F ont reçu une part de catégorie Ordinaire pour chaque part de série F détenue.
5. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

#### Ratios et données supplémentaires – FST

	31 déc. 2017	31 déc. 2016	30 juin 2016	30 juin 2015	30 juin 2014
Valeur liquidative (en milliers)	39 815 \$	7 207 \$	6 644 \$	8 258 \$	9 800 \$
Nombre de parts en circulation	1 190 807	247 534	260 571	300 783	371 308
Ratio des frais de gestion <sup>1</sup>	0,66 %	1,29 %	1,56 %	1,54 %	1,53 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,68 %	1,29 %	1,56 %	1,54 %	1,53 %
Ratio des frais liés aux opérations <sup>2</sup>	0,03 %	0,04 %	0,04 %	0,03 %	0,12 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>3</sup>	54,57 %	26,70 %	52,71 %	62,79 %	108,36 %
Valeur liquidative par part	33,44 \$	29,12 \$	25,50 \$	27,46 \$	26,39 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

#### Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 0,60 % et, dans le cas des FST.A, un montant additionnel en frais de service (se reporter à la rubrique « Frais de service des FST.A » ci-dessous) basé sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

#### Frais de service des FST.A

Le gestionnaire verse aux courtiers inscrits des frais de service annuels de 1,00 % de la valeur liquidative des parts de catégorie Conseiller détenues par les clients du courtier inscrit, majorés des taxes applicables. Les frais de service seront calculés et comptabilisés quotidiennement et versés trimestriellement à la fin de chaque trimestre civil.

#### Rendement passé

##### Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours de la période indiquée ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

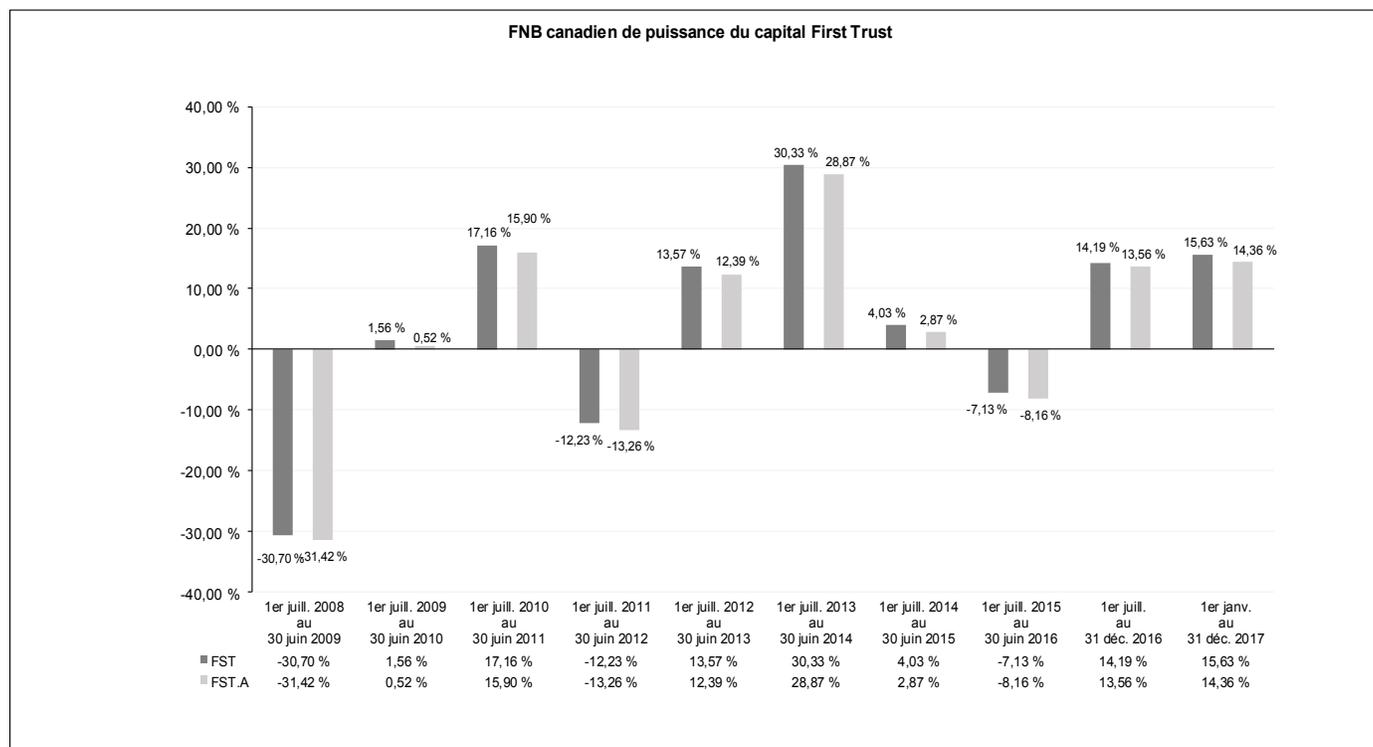
# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

#### Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres illustre le rendement du FNB First Trust, par catégorie, pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2017, pour le semestre clos le 31 décembre 2016 et pour les exercices antérieurs clos les 30 juin, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



#### Rendements annuels composés

Le rendement du FNB First Trust a été supérieur à celui de l'indice au cours de la période, en raison de la répartition et de la sélection de titres. Plus précisément, la sous-pondération du secteur de l'énergie, la surpondération du secteur des biens de consommation discrétionnaire et la sélection de titres favorable dans le secteur des matières ont contribué au rendement.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la constitution
FNB canadien de puissance du capital First Trust (FST.A)	14,36 %	5,52 %	9,74 %	1,92 %	6,11 %
FNB canadien de puissance du capital First Trust (FST)	15,63 %	6,69 %	10,97 %	3,05 %	7,26 %
Indice composé S&P/TSX	9,10 %	6,59 %	8,63 %	4,65 %	7,74 %

*Indice composé S&P/TSX – L'indice composé S&P/TSX est le principal indicateur de l'activité des marchés boursiers canadiens depuis son établissement en 1977. Englobant environ 95 % du marché des actions canadiennes, il est le principal instrument de mesure du rendement des sociétés établies au Canada et cotées à la Bourse de Toronto. Il convient aux gestionnaires de placements qui ont besoin d'un indice de référence dont la taille et la liquidité sont suffisantes. La taille de l'indice composé S&P/TSX et le grand éventail de secteurs économiques qu'il englobe en ont fait le principal indice de référence pour les caisses de retraite et le marché des fonds communs canadiens.*

# FNB canadien de puissance du capital First Trust

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds

### Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

#### Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-après présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2017. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse [www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca).

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
Encana Corp.	4,56 %
Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	4,29 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	4,29 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,25 %
Enerplus Corp.	4,19 %
CAE Inc.	4,16 %
Open Text Corp.	4,12 %
Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc.	4,11 %
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	4,07 %
Saputo inc.	4,06 %
Société Canadian Tire Limitée, catégorie A	4,04 %
Banque Royale du Canada	4,03 %
Banque de Montréal	4,01 %
La Banque Toronto-Dominion	4,01 %
Groupe CGI Inc., catégorie A	4,01 %
Magna International Inc.	3,98 %
Financière Sun Life inc.	3,97 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,96 %
Banque Nationale du Canada	3,94 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,88 %
Canfor Corp.	3,84 %
Linamar Corp.	3,60 %
Transcontinental Inc., catégorie A	3,59 %
CCL Industries Inc., catégorie B	3,52 %
Celestica Inc.	3,25 %
Trésorerie	0,38 %
Autres actifs, moins les passifs	(0,11) %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

#### Composition du portefeuille

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2017.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Services financiers	32,20 %
Produits industriels	16,00 %
Biens de consommation discrétionnaire	15,69 %
Technologies de l'information	11,38 %
Énergie	8,75 %
Biens de consommation courante	8,35 %
Matières	7,36 %
Trésorerie	0,38 %
Autres actifs, moins les passifs	(0,11) %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102  
Scotia Plaza, Box 312  
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

[www.firsttrust.ca](http://www.firsttrust.ca)

